

MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL

Du Jeudi 14 avril 2022 à 18h30

Présents : M. Gaëtan DODRÉ, M. Ludovic BONNEL, Mme Martine CAILLET, Mme Angélique CARLIER, Mme Christine COQUELLE, M. Emmanuel SARRAZIN, Mme Jennifer JACQUET, M. Maurice ROGER, M. Benoît BALLUET, M. Grégory CARLIER

Absent excusé : Mme Elisa DROY

Monsieur le Maire propose l'ajout de deux points supplémentaires à l'ordre du jour initial (organisation du 8 Mai et vente du terrain communal). Accepté à l'unanimité.

Approbation à l'unanimité du dernier compte rendu de réunion.

I) Compte rendu des différentes commissions

CCHS :

Présentation du dispositif FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce), par Marine BRESOUS, chargée de mission au PETR. Pour rappel, la Communauté de Communes s'est engagée dans une procédure de FISAC, depuis 2020.

Déchetterie : signature d'un devis pour l'achat et livraison de deux conteneurs déchets dangereux spéciaux pour la déchetterie de ROISEL pour un montant de 21 858,00 € ht.

Finance : Suite à l'annonce du Ministère des affaires étrangères, le 1er mars, et sur proposition du président de la Communauté de Communes, le conseil communautaire autorise à verser 15 000€ au fonds FARECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales), afin de soutenir l'Ukraine.

Administration Générale : Par délibération n°2022-06 en date du 31 janvier 2022, par laquelle le conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur la vente des parcelles riveraines de la Voie Verte, à 3,93€/m², il est nécessaire d'en prononcer le déclassement du domaine public. Par arrêté du Président en date du 09/03/2022, la désaffectation de ces parcelles a été constatée. Le conseil communautaire décide le déclassement du domaine public afin de réaliser la vente.

Administration Générale : Un particulier, riverain de la voie verte, 45 rue de Péronne à Roisel, souhaite acquérir une bande d'environ 120m² accolée à son habitation. Les domaines ont été saisi, ils ont estimé la valeur à 3 500€, soit 29,16€/m². Montant accepté à l'unanimité par le conseil communautaire.

Ressources Humaines : La collectivité se trouve confrontée à des besoins de personnel saisonnier au service technique (espaces verts, travaux sur les bâtiments, ..) et souhaite recruter un agent à temps complet à partir de la mi-mars jusqu'en octobre 2022.

Développement économique : Suite aux travaux de démolition de la friche FLODOR, la société PERDIGEON ne dispose plus d'exutoire pour ses rejets d'eau pluviales. Après échanges avec la société, il est proposé de lancer une étude sur les dispositifs à mettre en place pour les rejets. La CCHS prendrait 50% du coût de cette étude. Montant de l'étude : 5 750€.

Rapport d'orientations budgétaires 2022 : Tenue du débat d'orientation budgétaire dans les formes et conditions prévues par les articles L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ressources Humaines : Pour les besoins des déchèteries et afin d'améliorer le tri sélectif, il y a lieu de créer plusieurs postes :

- 1 adjoint technique en tant que gardien de déchèteries à temps complet et d'ambassadeur de tri .
- 1 adjoint technique en tant qu'ambassadeur de tri à temps complet en CDD de 2 ans.
- 2 agents en CDD Parcours Emploi Compétences (PEC) dont 1 agent supplémentaire sur les heures d'ouvertures de la déchèterie de Mont Saint Quentin à Péronne à temps non complet sur la base de 30/35ème hebdomadaire et 1 en tant qu'ambassadeur de tri à temps complet pendant 1 an.

SISCO Haute-Somme :

Vote du compte de gestion et du compte Administratif 2021 à l'unanimité. A noter : un excédent de fonctionnement de 79.834 €. Vote du Budget primitif 2022 à l'unanimité. Il en ressort une baisse de l'ensemble des contributions Communales pour l'année à venir. Participation VACANCES PLURIELLES 2022 : La participation des Communes sera de 13,65 € par jour et par enfant du 01/01/2022 au 30/06/2022. A partir du 01/07/2022 la participation passera à 10 €. Désormais les réunions de SISCO seront enregistrées. Mise en place d'une convention avec la préfecture pour la dématérialisation du contrôle de légalité.

Regroupement scolaire :

Une réunion a eu lieu avec Mme la Sous-Préfète afin d'expliquer les problématiques financières rencontrées par les Communes de l'ancien regroupement de Bernes depuis la fusion en 2016 avec les Communes de Roisel et Villers-Faucon. Suite à cet échange, Mme la Sous-Préfète souhaite une phase de négociation afin de trouver un compromis pour l'ensemble des Communes. Un courrier est envoyé en proposant une nouvelle clé de répartition financière se basant sur les pourcentages de 2016.

A ce-jour, nous attendons une seconde rencontre à la Sous-Préfecture.

Conseil d'école :

Présentation de l'ensemble des actions pédagogiques (Berck le 29/04, Piscine, Nettoyons la Nature, Opération lire, prix littéraire, journée récréative le 24/06, SMITOM, gymnase, voyage en Baie de Somme...)

Point sur l'évaluation des élèves : Les rendez-vous sont pris avec l'ensemble des parents jusqu'au mois de juin afin de clôturer l'année scolaire.

Situation Covid : Beaucoup de cas en janvier et février avec fermetures de classes. La situation se calme sur le mois de mars. Les capteurs CO2 sont installés à Bernes, prochainement sur Roisel.

Inscriptions année scolaire 2022/2023 : Les inscriptions sont toujours en cours.

FCPE : Démission de la Présidente et de l'ensemble des membres. Nous remercions l'ensemble de l'association pour le travail effectué. Journées récréatives le 23/06 pour la Maternelle de Roisel, le 24/06 pour la Maternelle de Bernes, et le 01/07 pour l'Elémentaire.

Syndicat d'eau :

L'adhésion des communes de Cartigny et Buire est désormais effective. Le propriétaire terrien proche du futur projet de mise en place d'une citerne ne peut refuser la vente d'une partie de sa parcelle.

Les travaux de réhabilitation du puit de Cartigny s'élèvent à 50.000 €. Le montant des travaux sur l'ensemble du réseau pour l'année 2022 s'élève à 1 Million d'euros.

Le chiffrage définitif pour la décarbonatation sera connu courant avril.

Suite à l'installation des prochaines éoliennes de Bernes, la syndicat a fixé un tarif de 2,59 € par m³ en cas de pollution de l'eau.

II) Proposition et vote des taxes locales

Monsieur le Maire rappelle la baisse des dotations de fonctionnement 2020 (- 6000 € environ) ainsi que la stabilité des dotations prévisionnelles 2022 en raison de la valorisation de 1% en 2021. Monsieur le Maire propose au conseil municipal une valorisation de 0,84 points des taux (taxe foncière bâti et non bâti). Grâce à cet effort fiscal, la Commune ne sera pas pénalisée sur le montant des prochaines dotations et pourra investir pour l'amélioration du cadre de vie de nos administrés. Pour rappel, les taux communaux restent moins élevés que la moyenne départementale. L'objectif est de maintenir cette ligne de conduite.

Le produit total attendu de ces 2 taxes s'élève à 59 229 €.

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, décide favorablement à l'unanimité cette délibération.

III) Vote du compte administratif et du compte de gestion 2021

Après lecture et explication du Compte Administratif et du compte de gestion 2021, Monsieur le Maire donne à M. Maurice ROGER la Présidence de la séance pendant la durée du vote.

A noter un résultat de clôture excédentaire de +92.775 €.

Compte administratif adoptée à l'unanimité par les conseillers présents.

M. DODRE reprend la présidence et remercie les conseillers pour le vote du compte administratif.

IV) Proposition et vote du budget primitif 2022

Après explications de la répartition de notre budget en fonction des différentes imputations comptables et en tenant compte des différents projets à venir, le conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2022.

V) Tours élections

M. le Maire remercie l'ensemble du conseil municipal pour leur présence et le bon déroulement du 1^{er} tour.

Pour le second tour la composition du bureau de vote ne change pas.

VI) Clôture cimetièrè

A titre informationnel : Suite aux différents coups de vent, la Commune a pris en charge les renforts pour solidifier la clôture en bois de la propriétaire (coté columbarium). Un panneau en bois s'est arraché lors de la dernière tempête, comme convenu avec la propriétaire, le panneau sera réparé par la Commune.

VII) Hors les murs Tiers Lieu Numérique

La Communauté de Communes de la Haute-Somme propose une intervention sur notre Commune afin de donner l'accès à un point numérique près de leur domicile à raison d'une ½ journée. Le but est d'accompagner les habitants pour leur dossier en ligne et les former au numérique à travers un parcours de formation de base.

Le conseil municipal est favorable à la mise en place de ce projet d'ici les vacances estivales. Les administrés recevront une invitation dans leur boîte aux lettres.

VIII) Organisation 8 mai (ajout n°1 à l'ordre du jour)

La cérémonie aura lieu au monument aux morts à 11h00 suivi d'un dépôt de gerbe et d'un verre de l'amitié à la salle de motricité. Des gourmandises seront proposées à l'ensemble des convives.

IX) Vente du terrain (ajout n°2 à l'ordre du jour)

La vente du terrain communal à Montigny est désormais sur la page Facebook du village. Pour plus de visibilité, l'offre se trouve également à l'office notarial à Roisel (sans exclusivité).

Comme évoqué lors d'une précédente réunion, le prix de vente est fixé à 15 000 €. Monsieur le Maire rappelle aux conseillers présents que le certificat d'urbanisme classe ce terrain « non constructible ».

X) Questions diverses

Déploiement fibre optique : L'étude est désormais terminée. Le prestataire en charge du déploiement a contrôlé l'ensemble des gaines souterraines afin de faciliter la mise en place de la fibre optique sur l'ensemble de la Commune.

Une réunion d'explication aura lieu prochainement avec Somme Numérique.

Concernant les travaux, un arrêté est également pris en Mairie. Ce dernier précise bien une fin de travaux au plus tard en fin d'année 2023.

Pour rappel, le déploiement de la fibre optique est pris en charge intégralement par Somme Numérique.

Association Hervilly-Montigny Loisirs : L'association organise une chasse aux œufs le lundi 18 avril pour les enfants de la Commune (0 à 10 ans).

Commissions aménagement-fleurissement : la prochaine commission se réunira en Mairie le mercredi 27 avril à 18h à la Mairie.

Commission voirie : la prochaine commission se réunira en Mairie le jeudi 28 avril à 18h30 à la Mairie.

Monsieur le Maire rappelle que les administrés intéressés à participer à une commission sont les bienvenus.

La séance est levée à 21h00